

## ELEMENTS POUR UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DE LA PERTINENCE

*Françoise Armengaud*

— Où est Abel, ton frère ?  
— Est-ce que je sais ! Le gardien  
de mon frère, ce serait peut-  
être moi ?

Je voudrais montrer que la séquence-type S de deux propos échangés entre les interlocuteurs A et B, telle que le propos de A compte comme une question et le propos de B comme une réponse, constitue un cadre favorable à l'étude du concept pragmatique de pertinence. La pertinence en effet déborde le cadre sémantique; on est avec elle au delà des conditions de la vérité. Il ne s'agit plus seulement pour un propos d'avoir un sens ou d'être vrai : il s'agit pour lui de *faire sens* (contentons nous pour l'instant de la métaphore) lorsqu'il est proféré. Je considère la pertinence comme l'une des conditions de réussite d'un acte de langage. Une condition bien spécifique, complexe de surcroît, qui touche au rapport entre le sens *transmis* (au delà de ce qu'il est convenu d'appeler sens *littéral*, et au delà de ce que beaucoup se contentent d'appeler sens *visé*) de l'énoncé dont l'acte de langage est le vecteur, et le contexte de son énonciation<sup>1</sup>. La richesse du concept de pertinence ne doit pas être dissimulée; elle ne doit pas non plus nous effrayer.

On peut dire sommairement que le concept de pertinence est d'abord un concept praxéologique, loin d'être exclusivement linguistique. Il connote l'adéquation d'un moyen à une fin. C'est à peu près le sens que lui donne Grice dans son bref commentaire de la maxime conversationnelle "*Be relevant !*"<sup>2</sup>. Ce concept acquiert une première détermination proprement pragmatique lorsqu'on lui fait prendre la mesure du rapport entre le sens de l'énoncé et le

contexte de l'énonciation<sup>3</sup>. Détermination qui n'est en fait complète que si le sens pris en compte comme sens de l'énoncé n'est autre que le sens *transmis* et si le contexte d'énonciation est vu comme un contexte d'*interlocution* : on peut alors parler d'une pertinence *communicative*<sup>4</sup>.

J'ai choisi de prendre pour objet d'étude la séquence question-réponse<sup>5</sup> à cause de la dissymétrie qui s'y trouve mise en relief entre un *inducteur de pertinence*, qui est la question, et un *requis de pertinence* (ou élément à pertinence induite) qui est la réponse. D'autres raisons de ce choix tiennent à deux notions que je souhaite accréditer ici : la contrainte séquentielle, et la force illocutionnaire *responsive*. Je solidarise cette dernière du concept jacquéen d'*interacte* de langage<sup>6</sup>.

Je demanderai donc : que sont, pragmatiquement, une réponse pertinente et une réponse dépourvue de pertinence ?

J'aurai auparavant jeté quelque lumière sur la nécessaire pluri-dimensionnalité du contexte (1.A), sur la contrainte séquentielle (1.B), et sur la force responsive (1.C).

### 1.A. Quelles dimensions le contexte doit-il comporter pour être apte à ce qu'un énoncé y soit pertinent ?

Ces dimensions sont distinctes pour l'esprit, mais les réalités qu'elles recouvrent sont loin d'être indépendantes.

S'agissant du contexte, la question judicieuse, pour ne pas dire la question pertinente, est celle-ci : Jusqu'où ne pas élargir la notion de contexte ? ou encore : Jusqu'où ne pas en pousser la diversification ?

Je me suffirai de quatre aspects.

1) *Le contexte circonstanciel ou factuel*. C'est le lieu, le temps l'environnement des interlocuteurs, l'identité des interlocuteurs. Tout ce qui est absorbé dans l'étude des *indexicals*. L'objet de la pragmatique selon Bar-Hillel. L'objet de la sémantique indicielle de Montague<sup>7</sup>. Le contexte circonstanciel contient les référents correspondant aux individus existant dans le monde réel. Tant qu'on le

décrit de manière positive et extérieure, le contexte circonstanciel reste, en effet, très extérieur. Mais dès que l'on cherche à y déterminer l'objet d'une référence, ou plutôt d'une co-référence, comme l'a précisé Francis Jacques<sup>8</sup>, d'autres aspects de la contextualité interviennent dans cette détermination, notamment 3) et 4). Autrement dit, la référence aux éléments du contexte circonstanciel, loin d'être plate, simple et première, peut mettre en jeu le contexte interactionnel et le contexte présuppositionnel. Circonstanciel n'est pas synonyme d'ostensionnel.

2) *Le contexte situationnel.* La situation est qualifiée et reconnue socialement comme comportant un sens immanent pour ses protagonistes, et une ou plusieurs finalités. Les pratiques discursives s'insèrent dans des situations. Exemples : une célébration liturgique, un marchandage d'affaires, un assaut de mauvaises plaisanteries entre amis, un dialogue référentiel, une confiance sur l'oreiller. Le contexte situationnel détermine des rôles illocutionnaires plus ou moins institutionnalisés, comme l'a montré Austin, dans l'analyse des requisits de l'accomplissement d'un acte performatif (qu'il y ait quelque part une séance à ouvrir et que celui qui la déclare ouverte soit bien le président...) On voit la difficulté : les pratiques discursives sont aussi nombreuses que les jeux de langage wittgensteiniens et que les formes de vie où ils prennent place. On est en face d'un indéfini non maîtrisable, qui oblige à une activité purement descriptive des performances multiples. Le trou de vidange de l'empirisme psycho-socio-linguistique, qui menace de happer une pragmatique trop nonchalante à restreindre l'acception du contexte...

Et pourtant il est difficile de se passer d'une notion comme celle de situation ou de contexte situationnel si l'on veut repérer les déterminants de la pertinence. Un propos non pertinent est un propos "déplacé" par rapport à *cette* dimension là du contexte.

Un effort pour maîtriser de manière réglée ce problème est constitué par la notion de "convention énonciative" introduite par Francis Jacques.

3) *Le contexte interactionnel.* Entendons par là l'enchaînement des actes de langage dans une séquence interdiscursive. Les interlocuteurs tiennent des rôles proprement pragmatiques : proposer, objecter, rétracter, faire avancer l'entretien. Un acte de langage en appelle un autre, mais spécifié. La libre initiative fait peser

une contrainte sur tout ce qui prend la suite. Si l'on ne veut répondre, on ne peut que "répliquer".

4) *Le contexte présuppositionnel*. C'est ce que Francis Jacques appelle "conditions dialogiques"<sup>9</sup>. Elles sont constituées par tout ce qui est également présumé par les interlocuteurs. Leurs attentes, leurs croyances, leurs intentions. C'est, plus largement, le contexte épistémique des croyances, soit déjà communes aux interlocuteurs (et là le risque est que ce contexte ne se dilue soit du côté du savoir encyclopédique, soit du côté du paradigme culturel), soit, et c'est là le sens opératoire, les croyances devenues progressivement communes aux interlocuteurs parce qu'ils se les sont communiquées.

Comment utiliser ces quatre aspects du contexte à titre de repères pour la pertinence ?

Apparemment le contexte circonstanciel n'intervient que pour la fixation des références des expressions et des conditions de vérité des énoncés. Et pourtant rater ou manquer un trait important du contexte circonstanciel est une défaillance de la pertinence. "Pour qui te pares-tu, ô épouse de l'aveugle ?", dit un proverbe judéo-tunisien, pour épingler un comportement ou des propos non pertinents. De même des considérations sur le calcul des marées agaceront comme non pertinentes le plaisancier méditerranéen.

Le contexte situationnel paraît voué à fournir des critères pour une pertinence culturelle. Il est non pertinent de demander un rabais à un vendeur londonien; la non pertinence de la requête s'avère à l'incompréhension de l'auditeur, laquelle incompréhension comment continuer l'entretien. Propos incompréhensible parce que déplacé. Propos insolent, si c'est délibérément qu'il est non pertinent.

Selon les exigences de la contextualité interactionnelle, tel acte de langage sera pertinent *pour ce qui est de suivre* tel acte de langage initial. Il est pertinent de répondre à une question par une réponse et non par une autre question. Est pertinent à chaque étape ce qui s'intègre cumulativement dans une argumentation. Après une objection on attend soit une réfutation de l'objection, soit que le bien fondé de l'objection soit reconnu, avec le remaniement que cela entraîne pour préserver la cohérence des croyances. On attend de toute façon qu'il soit pris acte de ce qu'une objection a été for-

mulée. L'impertinence ici consisterait à faire comme si rien n'avait été dit, ou à détourner, comme on dit, le sujet de la conversation.

En contexte présuppositionnel, la pertinence consiste à respecter les présuppositions devenues communes aux interlocuteurs. Il ne s'agit pas seulement d'un souci élémentaire de cohérence. Il convient que les nouveaux propos contribuent à une progression de l'entretien vers sa finalité, compte-tenu des intérêts et des acquis antérieurs. Il est non-pertinent de revenir sur une présupposition.

J'ajouterai aux remarques précédentes qu'il serait tentant de distinguer, dans le rapport des énoncés à leur contexte, une pertinence que je qualifierai volontiers de statique; pertinence thématique, pertinence épistémique, qui connote le rapport positif d'un énoncé à un thème débattu, d'une information à une demande de savoir. Et une pertinence dynamique qui qualifie l'énonciation à titre d'étape dans un processus progressif. On le voit : la difficulté, en traitant de la pertinence comme du contexte, n'est pas de trouver des distinctions utiles, c'est de cesser d'en trouver...

### *1.B. La contrainte séquentielle*

La séquence question-réponse est soumise à une règle si contraignante que la moindre infraction s'y repère aisément. Voici cette règle : que le propos qui suit la question soit une réponse. Le locuteur B à qui le locuteur A a adressé une question n'a qu'une latitude restreinte dans le choix d'un propos responsif régulier et approprié.

Plus généralement tout acte illocutionnaire crée la possibilité d'un nombre restreint d'actes illocutionnaires appropriés pour prendre la suite. Le nombre d'actes illocutionnaires "suivants" ainsi ouvert par un acte illocutionnaire initial est plus ou moins grand. Les échanges verbaux peuvent être caractérisés par leur degré de contrainte séquentielle : depuis la conversation libre, où il n'est pas interdit de poser d'évasives questions qui ne demandent réponse à personne, ni de sauter d'un bon coq au premier âne venu, jusqu'à l'argumentation serrée ou à l'interrogatoire, où la restriction maximale apparaît. Le tissu conséquentiel de l'entretien est plus ou moins lâche, plus ou moins dense. Des procédures formelles devraient permettre d'apprécier cet aspect autrement que de manière intuitive comme je le fais ici.

La conséquentialité s'avère tant du côté interactionnel des actes de langage que du côté des présuppositions. Francis Jacques a dégagé le statut continuatif des questions et des assertions, dans l'ordre pragmatico-sémantique, sur l'exemple qu'il a rendu classique du dialogue référentiel.

“L'art de questionner dans un dialogue, c'est l'art de *continuer* à questionner. Car toute question (comme toute assertion ultérieure) a un statut de phrase continuative”<sup>10</sup>.

Toute question et toute assertion est “assujettie à conserver les *présupposés* importés par la question initiale”. Le dialogue référentiel lui-même est une séquence non quelconque de phrases dont la formation est régie par des règles qui sont les unes d'ordre sémantique, les autres d'ordre pragmatique. “La rencontre entre deux instances énonciatives”, écrit encore Francis Jacques, “n'est pas arbitrée unilatéralement, car la moindre affirmation toujours anticipe la réplique qui la commentera, comme la réplique ne laisse pas de reprendre un certain nombre de présuppositions de l'interlocuteur”<sup>11</sup>.

Une contrainte séquentielle explicite se manifeste dans les questions qui sont spécifiquement *en quête* de quelque réaction déterminée de la part de l'allocutaire. L'aspect de requête, souligné récemment par H. Parret<sup>12</sup>, apparaît dans la langue. Certaines questions sont *en quête d'approbation* : “Ne trouvez-vous pas que ... ?”, ou *en quête de concession* : “Etes-vous si sûr que... ?”, ou *en quête de démenti* : “Est-ce vrai que tu ne m'aimes plus ?”. L'aspect rhétorique de ces tournures a été remarqué. D'autres questions ont, pour s'exprimer animalièrement, “la truffe humide” et sont *en quête d'attention*, de simple adresse, de phaticité, de mutualité conversante; elles mendent la simple acceptation de l'échange de propos. Les questions adombratives sont *en quête d'ouverture*, en quête d'accord pour l'instauration commune d'un “espace interlocutif”, selon l'heureuse expression de Francis Jacques. Il y a les questions qui sont en fait des sommations à s'expliquer : “Me direz-vous enfin pourquoi... ?”, en d'autres qui sont en quête d'une décision ou d'un ordre de la part de l'allocutaire : “Que dois-je faire... ?”; “Que dit la loi ?”. On trouve là conjointement l'expression de ce que je continuerai à appeler des attitudes propositionnelles : “Être sûr”, “trouver que”, qui sont véritablement insérées dans des attitudes interlocutives. On pourrait préciser : des modalités d'énoncé insérées dans des modalités d'énonciation. Cette description vaut non seulement pour le type de questions examinées plus haut, mais

également, comme l'a montré Francis Jacques, pour toute phrase "prise dans un *échange d'information*". On peut la considérer "comme préfixée d'un 'je t'affirme croire que', qui lie constitutivement son contenu propositionnel p à son adresse et à une certaine modalité épistémique"<sup>13</sup>.

Répondre relève d'un acte et d'une décision singulière. Celui qui répond le fait en première personne. Il fait choix d'une des réponses possibles ouvertes par la question. On doit se demander ici dans quelle mesure les réponses possibles ouvertes par la question sont en nombre fini : (ce serait sans doute le point de vue du questionnaire), ou si une liberté inventive infinie appartient à celui qui répond, liberté qui n'est que rarement ressentie du point de vue même du répondant. Mais parler ainsi de point de vue du questionneur et de point de vue du répondant, nous ramène par trop à une perspective monologique que tout l'acquis des analyses de Francis Jacques, ainsi que les considérations précédentes, obligent à écarter comme secondaires et dépassées. La question posée est adressée sur le trajet des réponses possibles, et la plus libre et la plus inouïe des réponses ne laisse pas elle non plus d'être adressée et de tenir compte de la question reçue. Pertinence n'est pas conformisme. Concilier la pertinence et la créativité est un art souhaitable.

Une précision s'impose ici par anticipation, qui permettra de se démarquer du plan psychologique. Il faut admettre que les réactions verbales aux questions *en quête de...* sont pertinentes aussi bien dans le cas où elles expriment un refus direct et motivé de se conformer à la requête de l'interlocuteur ("Non, je ne trouve pas que...", "Non, je ne concède pas que..."), que dans le cas où elles acceptent de se plier à la suggestion. Même s'il y a, dans le cas du refus, un défi, une éventuelle insolence, elle est d'ordre psychologique et ne concerne que les rapports de places des interlocuteurs<sup>14</sup>. Réservons le terme d'impertinence pragmatique pour une infraction caractérisée à la règle conséquentielle. Manière de se soustraire par rupture à la contrainte séquentielle, cette impertinence constitue une déchirure dans le tissu de la relation interlocutive.

### 1.C. La force illocutionnaire responsive

Je ne suis étonnée de ne pas trouver chez Searle, dans le tableau qu'il dresse des types d'actes illocutionnaires<sup>15</sup> un acte pourtant aussi important et caractéristique que "questionner", à savoir "ré-

pondre”. A côté du classique et austinien “promettre”, on trouve en effet dans ce tableau “demander de faire quelque chose”, “asserter”, (asserter est distingué de prouver), “poser une question”, “remercier”, “conseiller”, “avertir”, “saluer”, “féliciter”. Pourquoi donc ne trouve-t-on pas “répondre” ?

La principale raison réside dans le principe méthodologique de Searle. Searle veut caractériser l'acte illocutionnaire *pris isolément*, c'est-à-dire *sans mentionner l'exécution d'un autre acte de langage par l'interlocuteur*. Or on voit bien qu'on peut concevoir une question non suivie de réponse, du moins à première vue, mais qu'il est difficile de caractériser un propos comme réponse sans faire mention du fait que c'est une réponse à une question qui a été posée. Un tel principe méthodologique, dont on voit bien l'importance dans une recherche qui vise à isoler l'élémentaire, quitte à chercher ensuite le mode de composition des éléments<sup>16</sup>, a pourtant le grave inconvénient d'empêcher de reconnaître comme acte de langage quelque chose d'aussi fondamental que la réponse. Par son postulat méthodologique initial, la théorie classique des *Speech Acts* de Searle s'est interdit toute prise, non seulement sur l'aspect séquentiel mais sur la valeur interactionnelle des actes de langage et des forces illocutionnaires qui leur sont liées.

C'est ici que l'analyse de Francis Jacques vient relayer utilement l'analyse de Searle. F. Jacques propose de caractériser les actes de langage bien plutôt comme inter-actes, “enfermant un rapport bilatéral à autrui, une relation indéclinable”. Il rejette la limitation apportée par le postulat initial de Searle : “il n'est pas possible, quoi qu'en pense J. Searle, de donner une liste des conditions pour l'exécution d'un acte de langage de la part du locuteur, qui ne mentionnent pas l'exécution de l'acte de langage de l'allocutaire”<sup>17</sup>. La même solidarité interlocutive se retrouve dans le simple propos assertif :

“La portée interactionnelle ou transactionnelle de l'acte de langage est non moins évidente dans le cas de l'assertion. Quand L asserte une proposition p, outre que L croit que p (ou sait que p), L croit que A peut avoir de son côté des doutes sur p, ou encore qu'il ne s'en souvient pas”.

S'il est vrai que, selon Francis Jacques, “une phrase prend valeur illocutoire quand on s'avise qu'elle ne prend son sens et son



existence que dans un contexte pragmatique déterminé”, et qu’il faut “lier la force illocutoire des énoncés à leur insertion interdiscursive”, on semble disposer de bonnes raisons en faveur de l’introduction d’une notion de force illocutoire responsive, distincte de la force illocutoire assertive, en ce sens surtout qu’elle se définirait de manière contextuelle et séquentielle. Mais ce sont les arguments tirés des thèses mêmes de Francis Jacques qui montrent qu’asserter, ce n’est jamais asserter isolément, c’est toujours, de quelque manière, répondre. Voilà en quelque sorte une objection, mais tout à fait interne à la suggestion d’une force illocutoire responsive. Dans la théorie de Francis Jacques, l’acte d’assertion représente en effet “une contribution expresse d’un interlocuteur donné à une séquence donnée”. Ou encore, schématiquement, “E compte comme A en C si seulement C est expressément un contexte de communication”. L’énoncé prend valeur d’assertion dans la mesure où il prend la suite d’un autre énoncé, et où il induit ensuite un autre énoncé. “Prise dans le tissu interlocutif, la moindre assertion est comme une réponse dont la question serait omise, toute énonciation est virtuellement engagée dans un cycle d’échanges”<sup>18</sup>.

On voit que de la sorte force assertive et force responsive se cofondent, au profit, dirai-je, du *concept* de force responsive, tandis qu’est conservé le *terme* habituel de force assertive.

Reste la difficulté suivante. S’il suffit de poser une question pour avoir posé une question (même si c’est une question incorrecte ou inepte), suffit-il de formuler un propos en alternance, à son tour, pour avoir répondu ? Ne faut-il pas distinguer entre :

- formuler un propos alterné, c’est-à-dire répondre au sens faible et trivial, émettre un propos en guise de réplique, et
- formuler un propos qui soit une véritable réponse correcte et satisfaisante.

Faudrait-il alors définir une force responsive *effective* ? Cela paraît difficile.

Le sens commun, le sens de la langue et le sens du discours, protestent pourtant. Une chose est bien d’asserter à l’initiale, d’asserter tout court, et une autre chose d’asserter en réponse. La distinction semble s’imposer avec l’évidence de l’usage. Pour y échapper, il faudrait déjà se représenter les choses à peu près comme ceci. Commencer à asserter, c’est *faire comme si* on avait été questionné, comme si on considérait tout interlocuteur comme étant en état de

questionnement permanent et virtuel par rapport à tout ce dont on pourrait l'informer, indépendamment du fait qu'il pose ou non une question. Tout ce qu'on lui dit, il est content de l'apprendre ! Et c'est justement ce qu'il aurait demandé à savoir s'il avait su quoi demander. Toute assertion répondrait en somme à la question que poserait l'allocutaire s'il était en état de la poser effectivement. Sur le mode du paradoxe socratique de l'impossibilité d'apprendre, sinon ce qu'on savait déjà (*Ménon*, 80d sq.), l'on peut dire que c'est seulement après avoir appris de B que p, que A sait désormais que la bonne question à poser à B quelques minutes auparavant était la question de savoir si p.

Dans ce qui suit, je présente les premiers éléments d'une étude destinée à être poursuivie.

## 2. Mettez de la pertinence dans vos réponses !

“Pour l'éthique comme pour les autres disciplines philosophiques, les difficultés et désaccords dont son histoire est pleine sont dus à une cause fort simple : entreprendre de répondre aux questions sans au préalable savoir précisément quelle est la question à laquelle on désire répondre”.  
G.E. Moore, Préface aux *Principia Ethica*.

Tenter de dire quels sont les types de réponses estimées pertinentes, revient à se demander : qu'est-ce qui compte comme une réponse ? Qu'est-ce qui compte comme une vraie réponse ? Quelles sont les réponses satisfaisantes, acceptables ou tolérables ? C'est-à-dire encore, quels sont les propos qui, venant en réplique à une question, sont considérés comme ayant valeur de réponse. La pertinence de réponse paraît paradoxalement prise entre deux exigences ou entre deux limites presque contradictoires :

- la réponse est tout entière orientée *vers* la question et dans son champ, tout entière soumise à la question dans son *topic*, n'ayant, dans le *comment* qu'elle constitue pour ce *topic*, de pertinence qu'induite par la question, tributaire de la question.

- la réponse est tout entière *libre* à l'égard de la question; la marge d'initiative du locuteur est en fait immense pour commenter, englober, récuser la question, l'annuler ou la réévaluer, ou l'enrichir d'une plénitude de sens : par où la réponse fait honneur à la question.

Je distinguerai trois cas :

I. Là où le fait qu'une réponse ne soit pas fournie ne signifie pas nécessairement qu'on soit sorti des normes de la pertinence :

1. Le refus explicite et motivé de répondre. "Je ne vous le dirai pas parce que...". Par exemple, je ne veux pas divulguer un secret, Mais aussi, et là on s'approche de l'insolence, mise en cause des *interlocuteurs*. "Vous n'avez pas à le savoir, vous". Ou encore "ce n'est pas à moi de vous l'apprendre". Mais aussi, mise en cause de la question. Soit de ses *termes* : "la question est mal posée", "reformulez votre question". Soit de son *genre* : "est-ce qu'on pose des questions comme ça ?", "la question ne se pose pas", ou encore de son *thème* : "je ne parle pas de ces choses là"... Et l'interlocuteur compte à nouveau : "... du moins pas avec vous". On voit que la frontière est difficile à tracer, et qu'il y a une continuité entre les refus pertinents et les refus impertinents. Que certains refus impertinents soient excommunicatoires, c'est l'hypothèse récemment soutenue par Francis Jacques et par moi-même<sup>19</sup>.

2. L'aveu d'ignorance : "je ne sais pas", simple ou commenté, assaisonné ou non d'explications et de regrets. Depuis le "je ne sais pas, et s'il y a quelqu'un qui devrait savoir ça, c'est pourtant bien moi", jusqu'à "je ne sais pas, et je ne vois vraiment pas qui pourrait savoir une chose pareille". Si le prétendu aveu d'ignorance constitue un mensonge flagrant, alors il y a impertinence, la même impertinence qu'il y a à nier l'évidence.

II. Là où ce n'est pas l'information attendue qui est fournie, mais un commentaire, pour interroger ou pour apprécier.

1. *Le commentaire interrogatif*. C'est répondre à une question par une question, mais en vue d'une réponse ultérieure : "c'est pour mieux te répondre mon enfant". On interroge sur la question, pour la faire préciser, par exemple sur le sens d'un terme : "qu'entendez-vous par gloire ?" ou bien sur sa référence : "dites-moi, je vous prie, quelle est la personne à laquelle vous vous référez par l'expression : le tel et tel ?". De telles questions peuvent parfois sembler jeter un doute sur les présupposés de la première question. L'on glisserait aisément de la pertinence pleine de bonne volonté à l'impertinence suspicieuse. Tout dépend de la finalité. Le commentaire interrogatif peut n'être qu'une demande d'information supplémentaire en vue d'une réponse, ou bien un préalable à un rejet : une fois le renseignement demandé et obtenu, décidément on ne voit pas où la question veut en venir.

2. Le *commentaire appréciatif*. L'aptitude à commenter fait partie, insiste F. Jacques, de la compétence pragmatique des interlocuteurs. "Pour accepter ce qui est dit par l'allocutaire, apprécier son aptitude propositionnelle, prendre position à son égard, il faut pouvoir dégager les implications du dictum. Partant, il faut être capable de le commenter dans un nouveau dire, parler sur des paroles autant que sur des choses"<sup>20</sup>. Ici, il s'agit de porter un commentaire appréciatif de la question concernant son rapport au but visé par l'entretien, ou son rapport à la situation des interlocuteurs. On peut, de là, conclure au rejet de la question comme étant elle-même non pertinente, et il est remarquable que celui-là même qui a posé la question peut être amené à convenir de sa non pertinence. *Stricto sensu*, une telle réponse, c'est-à-dire un commentaire pour rejeter, peut paraître impertinente eu égard à la question mais être pertinente dans le cadre plus large de l'entretien et par rapport à la finalité de ce dernier. Nous aurons l'occasion plus loin de rencontrer d'autres confirmations de ce principe : ce qui est non pertinent à un certain niveau peut se trouver pertinent à un niveau supérieur. La non pertinence au niveau inférieur n'est pas une impertinence, et *a fortiori* ne comporte pas d'effet excommunicatoire.

III. Là où la réponse fournit ou semble fournir l'information demandée.

a) Première distinction : entre information fournie directement et information favorisée indirectement.

- Indirectement :

En indiquant au questionnant comment poursuivre son chemin, pour se procurer l'information cherchée. Une telle réponse possède une pertinence pratique.

- Directement :

C'est-à-dire au sens large, sans qu'il soit besoin de médiation ultérieure. L'information est fournie par celui à qui elle est demandée. En un sens plus étroit, on peut se rapporter au concept de réponse directe. N. Belnap et F. Jacques, pour les questions en *qui*, recourent à une matrice de substitution. On va de la question "qu'est-ce qu'un A ?" à "x est un A", et on définit les réponses comme substitutions dans cette matrice<sup>21</sup>.

b) Seconde distinction. Elle concerne les principaux aspects de la réponse satisfaisante ou non satisfaisante. Ce sont essentiellement l'intelligibilité du sens, la manifestation de la vérité, la quantité et l'appropriation de l'information et, sur un plan plus psychologique, la coopération et la circonspection dont fait preuve le ré-

pondant.

c) Pour préciser la pertinence dans son rapport à l'informativité, je dirai dans un style quelque peu sapientiel :

“Il est quatre manières de répondre aux questions. Ne pas donner l'information demandée et ne pas donner d'autre information : c'est le mutisme en guise de réponse. Donner l'information demandée et donner d'autres informations : c'est l'excès de zèle responsif. Donner l'information demandée et ne pas donner d'autres informations : justesse et sobriété ! Ne pas donner l'information demandée et donner d'autres informations : voilà le fait du sot...”

Lorsque les interlocuteurs sont de loisir, ou lorsque la finalité de l'entretien s'y prête, comme c'est le cas lors d'un entretien pédagogique, l'on peut entendre un questionnant rétorquer à son répondant :

“Vous n'avez pas répondu à ma question.

Vous avez répondu à une autre question.

Vous m'avez répondu comme si j'avais posé une autre question que je n'en vais vous reconstituer d'après la réponse que vous m'avez faite.

Je vais reformuler ma question pour que vous la compreniez et ne la confondiez plus avec la question à laquelle vous avez de fait répondu”.

De fait, seul un G.E. Moore était capable de faire aussi longuement entendre raison à ses partenaires des Colloques de l'*Aristotelian Society*.

### 3. Les réponses impertinentes. Comment les mettre au pas.

“Répondre avant d'avoir entendu, c'est une folie et une cause de confusion”.

Proverbes de Salomon (XVIII, 13).

Le tableau A a déjà localisé les rubriques par où repérer les réponses impertinentes et les a répertoriées selon les expressions les plus convenues de la langue ordinaire. Il reste à ajouter quelques déterminations supplémentaires. Mais tout d'abord un **rappel**. D'une manière générale, est pertinent ce qui fait partie des “coups” permis, voire attendus dans une séquence à la suite d'un coup initial

inducteur de pertinence. Est impertinent “de premier ordre” : l’inattendu, puis l’interdit. L’est “de second ordre”, s’agissant des réponses, ce qui disqualifie la question et la fait apparaître elle-même comme impertinente. Voici à présent une première typologie sommaire des réponses impertinentes. Sans s’arrêter au simple *silence* — qui montre sans le dire le refus de répondre, le refus de se plier à la règle qui veut qu’on ne laisse pas une question sans réponse — on distinguera :

- 1) L’impertinence par *tautologie* ou répétition de la question,
- 2) l’impertinence de la réponse *sans rapport* à la question,
- 3) l’impertinence de la réponse qui a *trop de rapport* à la question.

Voyons successivement ces trois formes.

1) *L’impertinence par tautologie*. Elle consiste à répéter littéralement la question avec une tonalité non plus exactement interrogative, mais plutôt dubitative, méditative, sentencieuse. C’est la réponse en écho. Que peut-elle bien transmettre ? Au moins de trois choses l’une.

a. “Ah ! que voilà une belle, une grande, une difficile question ! Ah ! que je m’y abîme en perplexité profonde ! Quoi ! voudriez vous que je réponde de suite à si ample question qui fait lever tant et tant de lièvres ! Savourons ensemble la question, et surtout préservons sa vigueur questionnante”.

Ici, la réponse-écho est acquiescement à la problémativité de la question. Reconnaissance pas mal impertinente de la pertinence de la question.

b. Ou bien la répétition peut être invite à une reconsidération après distanciation :

“L’avez-vous bien entendue, votre question ? Ne percevez-vous pas la réponse résonner en filigrane dans votre question lorsque c’est moi qui en reprends les termes ? Prétendrais-je répondre et me substituer à vous qui seul détenez la clé, tant de la question que de la réponse ? Je vous fournis l’écho, à vous de vous y entendre !”

c. La répétition peut encore être d’ironie : “Vous vous rendez compte de ce que vous demandez ? Est-ce qu’on pose des questions pareilles ? Est-ce qu’il y aurait quelque part des réponses à ce genre de question ?”

La réponse tautologique ou réponse en écho est non pertinente en ce qu’elle se dérobe à une exigence, communément reconnue et dont Grice a fait le thème de l’une de ses maximes conversation-

nelles, à savoir l'exigence d'informativité. Elle apporte une information nulle. Elle est en vain et pour rien. Sa seule valeur et son seul poids lui viennent d'être parlée par l'autre interlocuteur, et de venir à la place d'une réponse assertive et informative. Est-elle excommunicative ? Entendue comme a) certainement pas; elle fait chorus, non sans malice parfois. Entendue comme b) à un premier niveau, elle exclut du jeu communicationnel normal. Mais tout dépend de la suite donnée. L'entretien peut s'en trouver favorablement modifié. Entendue comme c) elle manifeste un rejet thématique, mais pas nécessairement un rejet à l'égard de la personne du locuteur.

2. *L'impertinence de la réponse sans rapport à ce qui est recherché et demandé par la question.* Là aussi, il y a infraction à la prescription d'informativité de la réponse. Par rapport à la demande, l'information est nulle. Dans le tableau A, cela recouvre les réponses "aberrante", "oiseuse" et "inepte". C'est répondre à côté. Pour qu'il y ait impertinence délibérée et non pas simplement une mauvaise approximation ou un malentendu de bonne foi, l'absence de rapport doit être voyante, criarde. C'est à cette condition qu'un effet excommunicatif peut avoir lieu. On peut imaginer des réponses impertinentes par permutation sophistiquée entre l'essentiel d'une question (ce qui est demandé) et l'accessoire (telle expression utilisée par le locuteur pour formuler sa réponse). Transportons-nous à Tourettes-sur-Loup pour l'échange de propos suivant :

- "Pardôn Madame, je cherche le Chemin des Violettes"...
- "Cherchez, mon brave, cherchez et vous trouverez"!

Rendons-nous à Biot pour l'entretien suivant :

- "Pourriez-vous m'aider à trouver l'Impasse des Roses ?"
- "Trouver... Savez-vous, trouver, c'est pouvoir continuer à chercher !"

À première vue, le *mondô* Zen exemplifie une telle impertinence de réponse sans rapport à la question. Je citerai le texte retenu par Anne Bancroft :

"A un disciple qui l'interrogeait sur la nature de l'âme, le maître Joshu répondit : 'Il y a de nouveau du vent ce matin'"<sup>19</sup>.

De fait il s'agit d'un subtil retour au réel immédiat qui n'est intelligible que dans le contexte de la pensée bouddhique.

3) *L'impertinence de la réponse qui a trop de rapport à la question.* Encore une infraction à la prescription d'informativité juste. Mais ce n'est pas du tout le simple excès d'information de la réponse pléthorique. La *nature* de l'information entre en compte : la réponse impertinente offre une information d'une autre nature que celle attendue, et elle possède de fait une pertinence supérieure. Il s'agit de la réponse indiscreète qui dévoile ce que le questionnant ne s'attendait pas à voir dévoiler. Réponse non à la question littérale, mais à une autre question perçue en filigrane à la question littérale. Plus importante que la question littérale, masquée par la question littérale, moins avouable que la question littérale. Pour la réponse, avoir trop de rapport à la question c'est avoir rapport non pas aux pré-supposés littéraux de la question, mais aux arrière-pensées du questionnant. Il y a une violence interprétative qui dans une question lit une demande ou un désir inavoué, sans tenir compte du sens littéral communiqué dans l'énoncé. Une aussi grande violence qu'à rester au niveau de la demande littérale sans chercher à comprendre davantage. Prenons les exemples fictifs suivant où le questionnant a, par politesse, déplacé sa question sur l'intérêt général, et où le répondant annule brutalement ce déplacement par une réponse centrée directement sur l'intérêt propre du questionnant.

- "Où en est le bilan ce mois-ci ?"

- "Ne vous inquiétez pas pour votre augmentation, Dupont, vous l'aurez dès le mois prochain !".

Ou encore :

- "Comment va ton entorse ?"

- "Tu sais bien que je t'accompagne au musée, c'est promis".

Et pire encore :

- "Où se trouve à votre avis le monument indiqué sur ce plan ?"

- Vous avez envie de causer, hein !?"

On sortirait sans doute ici des considérations linguistiques ou pragmatiques pour des considérations purement psychologiques, si l'on ne disposait du concept de sens transmis indirectement. L'impertinence dont il s'agit consisterait alors à donner une réponse directe à une demande transmise, ou plutôt trahie, de manière indirecte.

D'après les trois rubriques précédentes, on peut conclure que la réponse totalement et typiquement impertinente est un acte détectueux par rapport aux conditions normales de la communication.

- Infraction à la condition de sincérité. Ma réplique est impertinente ?



C'est que je feins de répondre. Je réponds de fait pour éviter l'impolitesse flagrante. Je réponds quelque chose, et plutôt n'importe quoi, mais je ne veux pas vraiment répondre, et certainement pas ce qu'on attend que je réponde, ou comme on attend que je réponde.

- Infraction à la condition de pertinence. Que je ne réponde pas vraiment, c'est ce qui se révèle comme seconde infraction. J'ai répondu à côté. Je ne suis pas idiot. C'est que je ne veux pas répondre. Je parle, mais j'annule ma propre parole en la vidant d'intérêt pour mon allocutaire.

- Infraction à la condition de clarté. Il y a de l'impertinence dans une réponse délibérément obscure ou vague. L'allocutaire n'est pas mis en état de comprendre et *a fortiori* d'anticiper. Il est tenu hors compréhension du propos comme s'il n'existait pas. C'est l'impertinence méprisante, excommunicative d'intention et d'effet.

- Infraction à la condition d'informativité. Une information "à côté" ou obscure équivaut à une information nulle.

De la cumulation de ces infractions se dégage le caractère paradoxal de la réponse impertinente. Paradoxe au sens mooréen de l'expression. Moore notait qu'on ne peut soutenir sans paradoxe l'énoncé suivant : "Il pleut, mais je ne crois pas qu'il pleut". De manière analogue, la réplique impertinente est l'accomplissement conjoint d'un acte de langage responsif, qui se donne comme une réponse, avec un déni qui se montre dans ce qui est dit sans se dire lui-même expressément.

Que peut signifier indirectement une réponse impertinente ?

1. Que la question elle-même est impertinente, indiscreète. Irrecevable. Mesure pour mesure : la réplique se montre comme miroir de la question dont elle fournit l'image révélatrice.

2. Le "sans rapport" des propos tenus peut à son tour servir de modèle ou de miroir au "sans rapport" des interlocuteurs. Soit :

- Nous ne sommes pas du même monde.

- Nous ne partageons pas les mêmes présupposés informationnels ou axiologiques.

- Nous ne grimpons pas à la même grille de pertinence.

- Nous n'avons pas gardé les vaches dans le même champ de pertinence.

3. Que l'on ne veut pas communiquer. Soit :

"Vous me demandez de vous dire si p. Je ne souhaite pas particulièrement vous priver de l'information si p. Et pourtant, je ne vous dirai pas si p. Je vous dirai q et r. Afin que vous com-

prenez qu'il est inutile de me demander si s ou si t ou si u."

L'effet excommunicatoire de la réponse impertinente se révèle en premier lieu à la difficulté suivante<sup>19</sup>. Comment enchaîner sur une réponse impertinente ? Comment poursuivre ? Qui a reçu une réponse impertinente doit faire face à une situation imprévue, un brusque rétrécissement des possibles escomptés, l'équivalent d'une porte claquée au nez. Réitérer la question, c'est faire comme si de rien n'était. Se le tenir pour dit, c'est estimer que son propos mais non sa personne est censuré ou refusé. Se tenir coi, c'est s'estimer soi-même exclu. Protester, c'est se livrer à la riposte : comme le précise Francis Jacques, faire appel d'un régime de parole institué ou forcé à un régime ouvert et canonique<sup>22</sup>. On peut aussi faire comme si l'autre s'était simplement mépris sur la question, et lui expliquer gentiment cette question. Comme si lui-même était idiot. Impertinence pour impertinence.

*Université de Rennes*

## NOTES

<sup>1</sup> Sur la notion de sens transmis ou de sens communiqué, cf. Francis Jacques, *Dialogiques*, Recherches logiques sur le dialogue, P.U.F. 1979, pp. 250 sq. et "Les conditions dialogiques de la compréhension ou le paradoxe de Narcisse", in *Meaning and Understanding*, éd. H. Parret et J. Bouveresse, De Gruyter, Berlin-New York, 1981. Cf. aussi "Je veux dire" in *Philosophica*, 27, 1981, pp. 7-26.

<sup>2</sup> Cf. Françoise Armengaud : "Pour une approche pragmatique d'un concept flou : la pertinence", *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1982.

<sup>3</sup> Marcelo Dascal : "Conversational Relevance", in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, The Hebrew University of Jerusalem, Reidel, Dordrecht, 1979.

<sup>4</sup> Francis Jacques, *Dialogiques*, op. cit. pp. 166 sq., et p. 347.

<sup>5</sup> Je me borne ici à une étude sur la réponse, réservant pour un travail ultérieur ce qu'il en est de la question.

<sup>6</sup> Francis Jacques, "Les conditions dialogiques de la compréhension..." op. cit. p. 377.

<sup>7</sup> Je reprends cette expression du Professeur P. Gochet, qui l'a utilisée lors de ses conférences à l'Université de Rennes en mars 1981 : "Introduction à la pragmatique de R. Montague : sa signification pour le philosophe et le linguiste".

<sup>8</sup> Francis Jacques, *Dialogiques*, op. cit., p. 240 sq.

<sup>9</sup> Francis Jacques, *Dialogiques*, op. cit., p. 230.

<sup>10</sup> Francis Jacques, *Dialogiques*, op. cit., p. 165.

<sup>11</sup> Francis Jacques, *Dialogiques*, op. cit., p. 347.

<sup>12</sup> H. Parret : "Ce qu'il faut croire et désirer pour poser une question", in *Langue Française*, numéro spécial La Pragmatique, éd. A. M. Diller et F. Récanati, vol. 42, mai 1979, p. 85.

<sup>13</sup> Francis Jacques, "les conditions dialogiques de la compréhension." op. cit., p. 376.

<sup>14</sup> Sur la distinction entre *places* et *positions*, cf. Francis Jacques, *Dialogiques III*, Communication et excommunication, Paris, P.U.F. à paraître.

<sup>15</sup> J. R. Searle, *Les Actes de langage*, trad. fse Hélène Pauchard, Hermann, Paris 1972, pp. 108—109.

<sup>16</sup> C'est l'entreprise actuelle de J. R. Searle et D. Vanderveken, *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge U.P., à paraître.

<sup>17</sup> Francis Jacques, *Dialogiques*, op. cit., p. 203.

<sup>18</sup> Francis Jacques, *Dialogiques*, op. cit., p. 95.

<sup>19</sup> Françoise Armengaud : "L'impertinence excommunicative, ou comment annuler la parole d'autrui", in *Degrés*, Vols. 26—27, fév. 81, Bruxelles. Francis Jacques : "La parole tronquée : pour une pragmatique du processus excommunicatoire", *ibid.*

<sup>20</sup> Francis Jacques, *Dialogiques*, op. cit., p. 227.

<sup>21</sup> Francis Jacques, *Dialogiques*, op. cit., p. 160—161.

<sup>22</sup> Cf. Francis Jacques, *Dialogiques III*, Communication et excommunication, op. cit.

TABLEAU A

Intelligibilité	fixation des référents	valeur de vérité	sincérité	informativité	aspects / réponse
claire	précise	vraie	véridique	information totale maximale	satisfaisante
obscur	vague	fausse	mensongère	information partielle minimale nulle	non satisfaisante
=	=	=	=	=	
“réponse sibylline”	réponse évasive”	“réponse erronée”	“réponse fourvoyante”	“réponse réticente”	

TABLEAU A (Suite)

APPROPRIATION			à la personne du questionnant	aspects / réponse
au sens littéral de la question	à l'étape de l'entretien	à la finalité de l'entretien		
pertinence sémantique	pertinence pragmatique	pertinence praxéologique (ad hoc)	pertinence psychologique (ad hominem)	satisfaisante
non pertin. sémantique	non pertin. pragmatique	non pertin. praxéologique	non pertin. psychologique	non satisfaisante
=	=	=	=	
“réponse aberrante”	“réponse oiseuse”	“réponse inepte”	“réponse maladroite”	

TABLEAU A (Suite)

Coopération	Circonspection	aspects réponse
répondre de bonne grâce	répondre à bon escient	satisfaisante
répondre de mauvaise grâce  = "réponse boudeuse"	répondre à la légère  = "réponse inconsidérée"	non satisfaisante